

Infrastructures & Mobilité

La revue des politiques durables de transport

N° 116 - mars 2012

European TK'Blue Agency note chargeurs et commissionnaires

Visant à rapprocher l'offre et la demande de solutions de transport « propres », l'agence européenne de notation extra-financière TK'Blue a été lancée fin 2011 (voir I&M n°114). Selon Philippe Mangeard, président du Cercle pour l'optimodalité en Europe (COE), à l'initiative du projet, « deux pilotes sont engagés : un dans l'agroalimentaire avec Carrefour, Kraft Foods, Champagne Céréales, la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, l'Association nationale des industries alimentaires et l'Association nationale de la meunerie française, l'autre dans l'automobile avec Michelin, Valeo et la Fédération des industries des équipements pour véhicules. En parallèle, les premières labellisations TK'Blue de transporteurs maritimes, fluviaux, ferroviaires, routiers ou multimodaux sont en cours. Parmi eux, SNCF Geodis, CMA CGM, Louis Dreyfus Armateurs, Compagnie fluviale de transport et plusieurs transporteurs routiers ». Aux côtés du COE, l'agence de notation fait intervenir CDC Climat, le Laboratoire d'économie des transports, l'ADEME, l'AFT-IFTIM (organisme de formation du secteur des transports, de la logistique et du tourisme) et les consultants PricewaterhouseCoopers, Eurogroup et AJI Europe. D'ici la fin de ce semestre, un premier bilan déterminera la levée de fonds nécessaire

à son lancement opérationnel. « Chaque année, l'agence délivrera aux chargeurs et commissionnaires une notation extra-financière « TK'Blue » qui appréciera leurs progrès dans l'utilisation de modes éco-responsables. » Son fonctionnement passe par une labellisation par l'agence des offres écologiques des transporteurs, qui pourront alors délivrer à leurs clients, chargeurs et commissionnaires des certificats TK'Blue.

Notes de A à F

Chaque année, l'agence notera de A à F les clients des transporteurs labellisés selon trois paramètres : ratio entre TK Blue / TK classiques réalisées, progression de ce ratio sur l'année précédente et comparaison de cette note avec la note moyenne dans le secteur d'activité du client. « Afin d'assurer la crédibilité, la transparence, la légitimité, l'évolution et l'indépendance de l'agence, sa gouvernance s'appuie sur quatre organes aux prérogatives complémentaires : un conseil scientifique présidé par Alan Bonnaïfous, professeur, un conseil d'orientation présidé par Denis Choumert de l'AUTF et de l'ESC, un conseil de surveillance avec à sa tête Marie-José Navarre, déléguée générale du COE et un directoire. » Une fois lancée en France, le périmètre de l'agence sera élargi à d'autres pays européens.